

## DOSSIER

### L'Ecoquartier Les Arondes...

► pages 9-13

Agenda  
amené à être  
modifié selon les  
préconisations liées  
à la crise  
sanitaire



Cours d'informatique du CFA,  
un samedi par mois



Remise du label 4 pour l'Ecoquartier des Arondes,  
le 21 janvier 2022



Défilé des maternelles,  
le 21 mars 2022



Marché du Printemps,  
le 26 mars 2022



Atelier de décoration de Pâques  
de la bilbiothèque municipale,  
le 02 avril 2022



Grande fresque forestière réalisée par  
les enfants du Service Périscolaire,  
projet de mise en oeuvre : "La Nature"



Concert de *Nuances et Variations*,  
orchestre d'accordéons,  
le 02 avril 2022



L'Ecoquartier a reçu le label 4, découvrez l'histoire de ce projet dans ce numéro.

- 4-5 Vie métropolitaine
- 5-6 Vie communale
- 6-8 Environnement
- 8 Travaux
- 9-13 Dossier : L'Ecoquartier Les Arondes...
- 14-16 Culture
- 16-17 Jeunesse
- 18-19 Bibliothèque/Associations
- 20 Etat civil/Le saviez-vous/Agenda

## ÉDITO ÉDITO



**Robert LAFITE,**  
3<sup>ème</sup> adjoint  
En charge de  
l'environnement

Le 21 janvier dernier, j'étais très fier de représenter notre village pour la réception du label 4, niveau le plus élevé, pour l'Ecoquartier les Arondes. La remise s'est faite au Ministère de la Transition Ecologique en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement. Cet événement couronne un effort continu, commencé en 2005 avec Bernard JEANNE et poursuivi par Sylvaine SANTO, maires successifs, aux côtés des élus de plusieurs conseils municipaux qui ont travaillé de manière constante sur ce projet.

L'objectif était ambitieux car une centaine d'habitants occupent aujourd'hui l'Ecoquartier, ce qui représente 8% de notre population. Le centre-bourg a été totalement rénové et sécurisé. Les quatre objectifs de requalification de la friche agricole définis au départ ont été réalisés : renforcer la centralité en limitant l'étalement urbain, réhabiliter la densité urbaine, associer urbanisation et développement durable en préservant la biodiversité, respecter mixité sociale et générationnelle en diversifiant l'offre de logements.

L'enquête menée en 2021 auprès de vous, a montré que cet écoquartier est parfaitement intégré au village et que les habitants s'y sentent plutôt bien. Bien sûr il ressort aussi de cette enquête que des améliorations sont toujours possibles et nous y répondrons.

La réussite du quartier fait qu'il est souvent donné en exemple par les professionnels en termes d'aménagements de l'habitat pour un petit village, tant régionalement que nationalement. Vous nous verrez donc encore souvent présenter ce projet à différents groupes qui le visitent.

N'hésitez pas à flâner dans le parc, venir sous la Halle pour les manifestations et fréquenter les commerçants !

Robert LAFITE

**Directrice de la publication :** Sylvaine Santo

**Rédacteur en chef :** Vincent Decorde

**Rédaction et relecture :** Corinne Bellenger,  
Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt,

Vincent Decorde, Hervé Goubert, Pascal Lamarche,

Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Franck-David Dupin, Clara Marchand  
et les associations roncherollaises.

**Conception graphique :** service communication

**Visuels :** ©mairie & associations, ©MPB, www.pixabay.com,  
www.flaticon.com, www.pexels.com, mentionné si autre

**Impression :** Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

**Plus d'informations :** www.mairie-roncherollesvivier.fr



\*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

**Adresse :** 72 rue de l'église

**Tél :** 02 35 59 09 59

**Fax :** 02 35 59 95 50



Dans le n°115 des Ronches (septembre 2021), nous vous informions de sa mise en place au sein de la Métropole Rouen Normandie depuis le 1er juillet 2021. La ZFE-m est issue de la loi "Climat et Résilience" qui prévoit de l'étendre à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2024.

L'air est un bien indispensable à tous, c'est pourquoi il nous faut tout faire pour le préserver.

Selon une étude de Santé Publique France, la pollution de l'air est responsable d'environ 2 600 décès prématurés en Normandie.

Le territoire de la Métropole fait partie des agglomérations où l'air ambiant est de très mauvaise qualité et la part du trafic routier dans la dégradation de la qualité de l'air de plus en plus forte. L'ambition est de réduire fortement la pollution atmosphérique et vise les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé à l'horizon 2030.

Depuis le 3 janvier 2022, suite à une consultation des communes parties prenantes, la ZFE-m en place concerne le périmètre précisé sur la carte ci-contre. D'autres communes pourront intégrer la zone ultérieurement.



©Métropole Rouen Normandie



Ce périmètre ne concerne que les véhicules utilitaires légers et les poids lourds appartenant à des personnes morales (entreprises, sociétés, associations, collectivités) qui devront être munis d'une vignette Crit'Air verte ou 1 ou 2 ou 3. Des dérogations sont prévues pour certains véhicules.

En septembre 2022, l'objectif est d'appliquer la ZFE-m à l'ensemble des véhicules y compris ceux des particuliers (deux roues, tricycles ou quadricycles à moteur, cyclomoteurs et motos, voitures, véhicules utilitaires légers, poids lourds, autobus et autocars). L'accès, la circulation et le stationnement dans la zone étendue ne seront alors autorisés qu'aux véhicules munis d'une vignette Crit'Air verte ou 1 ou 2 ou 3.



Par délibération du 31 janvier 2022 les élus de la Métropole ont décidé :

- de poursuivre son aide financière aux entreprises métropolitaines qui souhaitent s'équiper de véhicules moins polluants,
- d'étendre cette aide aux associations métropolitaines exerçant une utilité sociale et solidaire,
- de créer un règlement d'aides pour les personnes physiques métropolitaines.

Plus d'informations sur :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/demande-d-aide-a-l-acquisition-d-un-vehicule-moins-polluant>.

Pour savoir dans quelle catégorie se situe votre véhicule et obtenir la vignette Crit'Air : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

L'ensemble des délibérations des conseils de la Métropole est disponible à l'adresse :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/deliberations-et-proces-verbaux>

Consultez le site [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr) pour plus d'informations sur toutes les actions de la Métropole



## Bilan du Cyber World Clean Up Day 2022

Vie métropolitaine

Du 14 au 19 mars, la commune a participé au Cyber World Clean Up Day impulsé par la Métropole Rouen Normandie en partenariat avec l'entreprise Fourmize. Durant cette semaine, une box a été mise à disposition à l'accueil de la mairie pour la collecte de déchets électroniques. Au total, **10,3 kg de déchets électroniques** (smartphones inutilisés...) ont été collectés et acheminés dans une filière de réemploi ou de recyclage.

**Toute l'année, n'hésitez pas à recycler vos équipements numériques et à effacer vos données inutilisées !**

Nous vous remercions pour votre mobilisation ! ■

## Vie communale

### Panneau Pocket



La municipalité de Roncherolles a mis en place cet outil d'information en 2020.

Après 2 ans d'utilisation, **484 smartphones sont abonnés** aux informations transmises par la mairie.

En 2 ans, près de 420 messages ont été publiés. Ils ont généré environ 100 000 lectures. Panneau Pocket est devenu un outil supplémentaire d'information des Roncherollais.

Si vous rencontrez des difficultés pour installer cette application, n'hésitez pas à solliciter les agents d'accueil en mairie. De nombreuses communes ont rejoint la « communauté Panneau Pocket ».

En effet, 7800 collectivités en France utilisent cet outil. Preuve d'un succès partagé... ■

### Aide d'urgence exceptionnelle à l'Ukraine

Le jeudi 24 février 2022, le Président Russe Vladimir POUTINE a annoncé le déploiement de forces armées sur le territoire de l'Ukraine. De nombreux États et organisations internationales (OTAN, Union Européenne, Conseil de l'Europe...) ont condamné cette invasion militaire du territoire ukrainien.

Les différents acteurs précités ont prononcé des sanctions contre la Russie ainsi que le déploiement d'aides pour faire face aux risques majeurs pour les populations.

Une catastrophe humanitaire d'ampleur est en cours, en témoignent les victimes civiles ainsi que les nombreux départs observés du territoire ukrainien vers les pays voisins, qui se comptent désormais en millions.

Face à l'urgence et au risque avéré pour les populations, la Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier fait le choix de se joindre au déploiement de la solidarité internationale pour l'Ukraine.



Une aide de **600 euros** a été votée à l'unanimité du conseil municipal. Ce montant pourra être réévalué en fonction de l'évolution de la situation.

Cette somme sera versée au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Depuis le début de l'agression militaire décidée par le Président Poutine, les élans de solidarité se multiplient afin de venir en aide aux Ukrainiens.

Chacun d'entre nous peut poursuivre cet effort de solidarité envers le peuple Ukrainien en aidant financièrement l'association "Le Secours populaire français" en déposant sous enveloppe un chèque à l'ordre de : "Le Secours populaire Français" dans **une boîte mise à disposition en mairie.**

Ces chèques sont ensuite transmis régulièrement. ■

**L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique "Nos Publications/Comptes rendus des Conseils Municipaux" ■**

■ **Conseil municipal du 22 février 2022 :**

Le conseil municipal a autorisé Madame le Maire, à l'unanimité, , à solliciter des subventions pour :

- l'installation de jeux extérieurs pour les tout-petits
- le remplacement de fenêtres à la mairie
- l'isolation thermique d'une salle de classe de maternelle.

■ **Conseil municipal du 15 mars 2022 :**

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire :

- à souscrire un emprunt d'un montant de 70 000 € sur une durée de 7 ans pour la rénovation du logement communal de l'école,
- à signer la convention de reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE).

■ **Entente intercommunale des collèges de Darnétal :**

L'Entente intercommunale des collèges de Darnétal a réuni l'ensemble de ses communes le 21 février en mairie de Roncherolles.

En présence des maires ou de leurs représentants, les communes de Auzouville-sur-Ry, Blainville-Crevon, Bois d'Ennebourg, Grainville-sur-Ry, Roncherolles-sur-le-Vivier, Ry, Servaville-Salmonville et Saint-Léger-du-Bourg-Denis, ont validé le compte administratif 2021 et le budget prévisionnel pour l'année 2022. Les actions de financement des transports scolaires, des entrées de piscine et la participation aux coopératives des collèges sont reconduites.

■ **Conseil municipal du 5 avril 2022 :**

Le budget primitif pour 2022 a été voté à l'unanimité pour un montant total de 1 643 972 € dont 452 120 € prévus en investissements.

En raison de l'envolée de l'inflation, il a également été décidé de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.

Environnement

**Classement du chemin Ronches-Robec**

Dès 2020, la commission Environnement a travaillé avec les associations Roncherolles Rando et Jog'Nature sur la valorisation de nos chemins.

Aujourd'hui 7 dépliants et fichiers GPX sont réalisés (<http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/cadre-de-vie/chemins-de-randonnees>).

Le premier chemin recensé **Ronches-Robec**, a été mis en ligne par la Métropole sur son serveur. Ce chemin a été classé par la commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires et a été balisé par un rond bleu. Son inauguration prochaine donnera lieu à la mise en place d'un totem de départ près de la Halle.

*À vos chaussures et bâtons, et bonne marche... ■*



Sur le site Cirkwi : <https://www.cirkwi.com/fr/circuit/229494-boucle-ronches-robec>

Sur le site de la Métropole :

[https://www.metropole-rouen-normandie.fr/rando-la-metropole?mb\\_page=circuit&mb\\_id=229494&mb\\_titre=boucle-ronches-robec&mb\\_ScrollTo=module](https://www.metropole-rouen-normandie.fr/rando-la-metropole?mb_page=circuit&mb_id=229494&mb_titre=boucle-ronches-robec&mb_ScrollTo=module)

Site de la mairie : <http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/cadre-de-vie/chemins-de-randonnees>

## Prêt de broyeurs de végétaux

Dans le cadre du Programme de Réduction des Déchets, la Métropole a souhaité développer la pratique du broyage par les particuliers, dans l'objectif de maîtriser les quantités de déchets de jardin présentés à la collecte. La Métropole a proposé le prêt de deux broyeurs pour la mise à disposition aux habitants de la commune. La réservation d'un broyeur à végétaux est ouverte depuis le lundi 20 septembre 2021. Pour en bénéficier, rendez-vous à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture, les lundis, mardis et jeudis. ■

## Halte au bruit les dimanches et jours fériés !



Il est rappelé que toute activité bruyante, notamment tonte et bricolage, est **interdite le dimanche et les jours fériés**. Vous pouvez les réaliser les jours ouvrables sur les plages horaires **8h30-12h et 14h30-20h** ou les samedis sur les créneaux **9h-12h et 15h-19h**. ■

## Privilégiez des haies végétalisées

Vous avez une haie de tuyas, supprimez là ! **C'est un mur végétal qui n'a pas d'intérêt en terme de biodiversité**. Privilégiez une haie avec des essences locales ! Nous tenons à votre disposition une liste proposée au PLU.

Si votre haie végétalisée fait clôture avec le domaine public, vous devez l'entretenir en la rabattant à 1,80m hauteur maximale autorisée (séparation publique ou privée), enlever les ronces et couper ce qui débord sur la rue (règlement du PLU).

**En savoir plus :** <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/documents-du-PLU-de-la-Metropole>

Sélectionner **REGLEMENT/REGLEMENT ECRIT/REGLMENT/Livret 1 et Livret 2 Titre1**. ■



## Récupération d'essaims d'abeilles par Monsieur Havé, apiculteur

Monsieur et Madame Havé récoltent le miel issu de la production de leurs abeilles. Si vous constatez qu'un nid s'est installé dans votre jardin, ou à proximité de votre domicile, n'hésitez pas à les contacter au **02 35 59 09 67** pour qu'ils viennent récupérer la colonie ! ■

## Premier atelier de greffe – Verger partagé

L'aménagement se poursuit. L'ancienne clôture a été enlevée. Un panneau explicatif, réalisé par Reynald Lelièvre, que nous remercions ici, a été mis en place par le Service Technique.

Sous un temps froid mais ensoleillé, le premier atelier de greffe a eu lieu le 26 février pour les arbres à noyaux, animé par l'Association de Pomologie de Haute-Normandie. Vous pouvez découvrir sur le verger, les greffes en couronne qui ont été réalisées. Attention, un bâton de protection contre la venue d'oiseau a été mis sur chaque arbre, ce n'est pas une greffe ! Dès que la greffe aura pris, nous ne garderons qu'un seul greffon.

Le 9 avril, les plantations de boutures de cassissiers, groseilliers et framboisiers sur la zone labourée ont été réalisées.

Le 23 avril, le 2ème atelier de greffage a permis de greffer les arbres à pépins, c'est-à-dire les pommiers avec 2 variétés Double Bon Pommier et Pigeon Rouge.



*Le projet est soutenu par  
"Mon Petit Atelier de la COP 21"  
de la Métropole Rouen Normandie.* ■

### Un défi « tri solidaire » au profit d'associations caritatives

En ce début d'année 2022, le Smédar lance un challenge collectif pour inciter la population à trier encore plus d'emballages en verre qu'en 2021. Pour chaque tonne supplémentaire triée, 5 € seront reversés à des associations caritatives.

L'année dernière, environ 15 240 tonnes de verre ont été déposées par les habitants dans les colonnes de tri, sur l'ensemble du périmètre du Smédar. Si on estime qu'à peine deux emballages sur trois sont triés actuellement, imaginez la quantité que nous pourrions recycler si chaque bouteille, bocal ou pot était récupéré !



Une convention de partenariat a été signée entre le Smédar et deux associations caritatives : les Restos du Cœur de la région rouennaise et le Secours Populaire de Seine-Maritime. En début d'année 2023, les associations percevront une subvention, dont le montant dépendra de la quantité de verre collecté. Cette somme pourra financer des repas, des vacances, une aide au logement, un coup de pouce temporaire aux familles...

En lançant cette opération, le Smédar espère ainsi convaincre les habitants de l'utilité du tri : un geste écologique et social.

Aujourd'hui plus que jamais, la solidarité est nécessaire. Avec ce défi, si nous arrivons à recycler 1 000 tonnes de verre de plus qu'en 2021, cela permettra de servir 5 000 repas aux plus démunis. Pensez-y, pensez tri ! ■

## Travaux



### Pour la sécurité :

Un panneau de défense de stationnement a été posé le long du trottoir à l'entrée de l'allée des Pottiles permettant ainsi une meilleure visibilité au croisement avec la route de Fontaine-sous-Préaux.

La circulation de la rue de Quévreville a été modifiée : les cyclistes peuvent rouler à contresens.

### Pour les enfants descendant à l'arrêt de bus route de Fontaine, divers travaux ont été réalisés :

- mise en place d'un passage piéton
- extension de la zone 30 et pose d'un « coussin berlinois »
- création d'un cheminement pour rejoindre la rue des Trois Fermes

### Pour les promeneurs :

Création d'un cheminement sécurisé de la rue des Trois Fermes à la rue du Vieux Château



### Entretien :

Divers travaux vont être réalisés :

- reprise d'une partie du cheminement route de Préaux
- curage des fossés et amélioration des écoulements des eaux de pluie rue de Quévreville
- nettoyage des fossés rue du Vieux Château au niveau du Bois Breton
- reprise de voirie rue du Carrouget
- suite des travaux de rescelllement des pavés de la place pendant les vacances scolaires
- remplacement du filet pare-ballon du terrain de football

### Projets :

Certains points de collecte des déchets ménagers et verts posaient des problèmes pour la circulation des camions et la sécurité des employés. Après réunion avec les riverains concernés et les services de la Métropole, plusieurs aménagements vont être créés.

L'amélioration des voiries allée des Pommiers - allée du Bouton d'Or - allée des Acacias,, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de l'allée du Mont-Briseuil et de la rue de Bimare ainsi que sa circulation, font actuellement l'objet d'une première réflexion avec les services du pôle de proximité de la Métropole. ■



# Dossier : L'Ecoquartier Les Arondes...



## *Genèse du projet*

Dès 1977, Bernard Jeanne, maire de Roncherolles, imprime une idée forte, qui est d'actualité aujourd'hui, à savoir lutter contre l'étalement urbain.

L'abandon de l'exploitation agricole en plein centre est une opportunité pour la commune d'engager un projet de restructuration de son centre.

En 1999, la commune révisé son Plan d'Occupation des Sols et place le terrain agricole en emplacement réservé.

Début 2005, de grands travaux commencent comme la rénovation de la place du village, l'implantation de la mairie dans le centre, un espace piétonnier plus important et la restauration de l'église.

C'est à partir de l'acquisition du corps de ferme en 2009 que l'opération d'Écoquartier débute puis est poursuivie et achevée par Sylvaine Santo, alors adjointe au maire puis maire depuis 2014.

## Les étapes du projet

L'Écoquartier des Arondes est implanté sur une ancienne friche de 1,5 ha.

La première phase (2009-2010) correspond au lien fort entre le centre bourg et le nouveau quartier : réhabilitation de la grange, création d'une halle et de 3 logements locatifs avec le bailleur social Logéal, deux salles de classe, une salle communale.

1



2



L'aménagement du parc paysager (2010 à 2012) a constitué la deuxième phase.

La route départementale RD91 a été déplacée permettant d'agrandir la cour de l'école et de sécuriser la sortie de celle-ci.

Une plaine inondable permettant de gérer l'eau de ruissellement au sein de l'Écoquartier a été créée : elle est constituée de l'ancienne mare réhabilitée de la ferme, reliée par un fil d'eau à une deuxième mare située en point bas, des noues plantées entre les constructions drainent l'eau de surface vers ces mares.

Une zone de loisirs avec installation de jeux pour enfants et terrain de boules a été construite.



L'Écoquartier a été livré de juillet à décembre 2016 et les premiers habitants sont arrivés. ■

La troisième phase de 2014 à 2016, correspond aux constructions d'un salon de coiffure, de 17 maisons en location accession et de 22 logements collectifs en location avec le bailleur social Logéal.

3



Le langage architectural est à base de brique, silex, bois et ardoise.

Il a été suivi au cours des différentes phases de construction et fait partie de la charte proposée aux habitants. ■

Le mot Arondes est l'ancien nom donné aux hirondelles.

Une colonie de 80 nids existait dans l'ancienne ferme et a été protégée au cours de la construction.

Une tour à hirondelles a été construite en 2009 (aide de la Région et de la Ligue de Protection des Oiseaux) et les hirondelles sont revenues sous La Halle. ■



## Trame bleue

Création d'une plaine inondable par la construction d'un fil d'eau avec des noues et de 2 mares dont l'une d'elles est la mare historique de la ferme : aucune eau de ruissellement issue de l'Écoquartier ne sort.



Les 2 mares font partie de la **trame bleue constituée d'un réseau de 17 mares publiques ou privées** sur lesquelles des recensements faune/flore et des animations biodiversité sont réalisées (école maternelle, Conseil Municipal des Jeunes, stages étudiants).■

## Pourquoi Le label Ecoquartier ?

Roncherolles s'était fixé **quatre objectifs** pour ce **projet de restructuration** :

- **renforcer** la centralité en limitant l'étalement urbain,
- **réhabiliter** la densité urbaine,
- **associer** urbanisation et développement durable en préservant la biodiversité
- et **respecter** mixité sociale et générationnelle en diversifiant l'offre de logements.



En 2014, la DDTM et la DREAL ont considéré que ce projet avait dans ces objectifs tous les éléments nécessaires pour répondre à **ce nouveau label créé en 2012 par le Ministère de la Transition écologique**. Il nous a alors été proposé de **candidater**.

**Ce label Ecoquartier favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.**

Il est bâti sur une **charte de 20 engagements regroupés en 4 dimensions** : Démarche et processus, Cadre de vie et usages, Développement territorial, Environnement et climat. Trois de ces dimensions correspondent aux 3 piliers du développement durable : ainsi « Cadre de vie et usages » renvoie au pilier social, « Développement territorial » renvoie au pilier économique, et « Environnement et climat » renvoie au pilier écologique. La quatrième dimension, « Démarche et processus », aborde les sujets de gouvernance.



En savoir plus : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/> ■

- Remise du trophée (avancer à 2 :16 :30)  
<https://www.dailymotion.com/video/∞878wac>
- Vidéo 2022 réalisée par le Ministère :  
<https://www.dailymotion.com/video/∞88bms1>



©Ministère de la Transition Ecologique

## Rappelons-nous !

La cour manquait d'espace et la sortie n'était pas sécurisée.





depuis 2011



Création de l'entrée de l'école sur l'ancienne départementale et de l'agrandissement de la cour.

La grange réhabilitée.



depuis 2011



2004



depuis 2016



2006

## Autoévaluation 2021

Après **4 ans de vie** de cet Écoquartier, nous avons réalisé une **autoévaluation**, avec des **enquêtes in situ**, grâce à l'appui d'une **stagiaire de Master 2 en urbanisme, Charlotte Normand**.

Ces enquêtes auprès **des habitants de l'Ecoquartier et des usagers de l'Écoquartier** (autres habitants, personnes travaillant à Roncherolles sans y habiter) ont été menées et le résultat nous a permis d'obtenir en janvier 2022 **le label 4 Écoquartier**.

**29 ménages de l'Ecoquartier et 55 usagers de la commune** ont répondu. Une large majorité utilise les espaces publics de l'Ecoquartier. On note une **satisfaction globale** de la **qualité paysagère, urbaine et architecturale**. L'Épicerie/Bar Les Ronches, la Mairie-Poste et le salon de coiffure sont largement utilisés par tous. L'utilisation des filières locales et des circuits courts est moins importante pour les habitants de l'Écoquartier que pour les usagers. La moitié des usagers participent à la vie de la commune, par contre  $\frac{3}{4}$  des habitants ne participent pas à la vie de la commune.

**100% des habitants et usagers** se sentent globalement **en sécurité** avec un sentiment de vitesse excessive des véhicules motorisés sur la départementale et une impression d'insécurité des mares pour les petits enfants.■



"Vous sentez-vous en sécurité et en sécurité au sein de cet Écoquartier?"

- Je me sens tout à fait en sécurité dans le quartier
- Je me sens en sécurité dans le quartier
- Je ne me sens pas en sécurité dans le quartier
- Je ne me sens pas du tout en sécurité dans le quartier

## Un quartier bien visité et publié



Chaque année le quartier fait l'objet de nombreuses visites pour **des collectivités, des organismes, des architectes et urbanistes, des étudiants et le grand public**.

Cette visite est proposée par l'**Agence Normande de Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)** – Circuit 5 du DD Tour.

## Bilan financier

Les dépenses qui concernent la **déconstruction**, le **déplacement de la départementale**, les **espaces verts**, la **maîtrise d'œuvre**, les **études**, les **réseaux** et l'**acquisition du terrain**, s'élèvent à **2 462 400 €**.

Les recettes :

• Subventions :	1 262 900 €
• Bail emphytéotique Logéal : (3 logements au-dessus de la Grange)	103 000 €
• Vente du terrain :	515 000 €
• A la charge de la commune :	581 500 €

Avec comme partenaires :



## Actions réalisées après la construction

- Mise en place de **l'arrêt Filor et d'un abri-bus** dans le lotissement (transport Métropole).
- Installation de **ramasse-crottes** (idée du Conseil Municipal des Jeunes).
- Adaptation de l'éclairage externe sur les collectifs.
- Implantation d'un radar aveugle pendant 3 mois en mars 2021 afin de contrôler et analyser les vitesses.
- Mise en place de **poteaux sécurité pour les piétons** et de **2 zébras demandés** à la Métropole Rouen Normandie en juillet 2021.
- **Extension de la zone 30** vers Fontaine-sous-Préaux.
- Installation prévue en 2022 sur les surfaces boisées glissantes dans le parc de **bandes de sécurité** afin de ne plus glisser en période humide.

Afin de répondre au caractère innovant de cet Ecoquartier, **une charte a été proposée en avril 2021 aux propriétaires des maisons** qui souhaitent **mieux aménager leurs espaces extérieurs**, tout en respectant et conservant les **qualités environnementales et architecturales de l'ensemble**.

Les arbres des noues ont été taillés pour la première fois et seront suivis comme les noues par le Service Technique Municipal.

**Un composteur collectif et un jardin partagé seront mis en place à l'entrée du verger partagé.■**

La commission culture est ouverte à tous. Elle a permis cette année d'élargir nos propositions culturelles en accueillant « l'art à la mairie » sous la forme de présentation de réalisations de Roncherollais ou encore de découvrir des œuvres contemporaines. Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître pour nous rejoindre, développer de nouveaux projets culturels et élaborer ensemble des perspectives positives et toujours dans l'intérêt général.



### L'Art en Mairie

Jusqu'au 15 avril, vous avez pu découvrir les toiles de Danièle Leherpeur "Bouquet de fleurs" (huile) et "Jardin floral" (aquarelle).

C'est à présent Christian Bonnet qui vous fait découvrir son univers « fruité » !!!

Allez, venez vite croquer ses pommes !

## Rouen Capitale Européenne de la Culture – 2028

La Métropole va candidater pour être capitale européenne de la culture en 2028.

Pour se faire, le projet de candidature doit être prêt **en décembre 2022 au plus tard**.

L'objectif est de contribuer ensemble à cette candidature de capitale européenne de la culture en recueillant un large panel de réflexions pour que cette candidature soit celles des Métropolitains et de toutes ses forces vives et non la candidature des lieux culturels et des « cultureux ».

L'objectif est de développer le territoire avec une intelligence collective.

La sélection de la ville française, qui sera capitale européenne de la Culture, se déroule en deux temps. Les dossiers de candidatures, réunis par le ministère de la Culture, seront soumis à un jury européen indépendant de pré-sélection composé de 10 experts nommés par les institutions de l'Union européenne et de 2 experts nommés par le ministère de la Culture.



Ensuite, les villes retenues pour participer à la sélection définitive feront l'objet d'une visite du jury européen qui choisira la ville qui obtiendra le titre pour l'année 2028 aux côtés d'une ville tchèque et d'une ville d'un pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne.

A ce jour, quatre villes ont été capitale de la Culture en France : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013. Espérons que Rouen soit la prochaine. D'autres villes ont candidaté pour obtenir ce titre. Il y a Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Lens, Nice, Reims et Saint-Denis.

**Ouverture d'un atelier d'Arts plastiques à Roncherolles : venez vous y exprimer par la couleur, « vous rencontrer vous-même sur le chemin de l'art » !**

*« Écoutez comment il parle de la peinture, de l'apprentissage du dessin, écoutez les mots qu'il utilise, c'est presque de la poésie... ».*

Voilà le prof campé par l'une de ses élèves en blouse à peine tâchée, le décor planté, une salle de cours-atelier, des chevalets dressés, des pinces dans leur pot,...et Jérôme Le Goff tout à son premier cours avec Maelys, habitante de Roncherolles, en classe de 4ème au collège, concentrée et attentive.



Les autres artistes en devenir sont eux aussi très appliqués. Consciencieusement penchés sur leur œuvre en cours, ils viennent de Bois-Guillaume, de Bihorel, de Rouen,... ils découvrent notre village et en sont ravis, impatient même de pouvoir poser bientôt ces mêmes chevalets en pleine nature, en bord de mare...

En attendant, les efflorescences printanières sur leurs toiles colorent joyeusement la vie en cette fin d'après-midi !

Ils participent tous au cours pour apprendre, bien sûr, car pour la plupart, ils ne savaient pas tenir un pinceau il y a seulement quelques mois. Mais ils viennent aussi pour échapper un moment au quotidien, pour se plonger dans la couleur, pour se créer un monde à eux. « *C'est comme un mandala* » me confie une élève.

Heureusement, ce mandala là n'est pas de sable, il ne disparaîtra pas au vent !



Depuis le 8 mars dernier, cet atelier est animé par Jérôme Le Goff. Artiste et professeur à l'Ecole d'Architecture, il apprend à ses élèves à regarder le monde différemment, à découvrir la technique du crayon, de la peinture, du papier mâché... et surtout, à trouver leur propre touche.



L'atelier est ouvert (à la Pépinière tous les mardis de 18h à 20h30) aux personnes qui ont déjà une pratique de la peinture.

Un second cours pourrait ouvrir le lundi soir, à la même heure, pour les débutants à partir de 8 ans.

Alors, pour obtenir tous les renseignements que vous souhaitez et vous inscrire, contactez Jérôme Le Goff au 06.89.30.00.31 ou par mail à l'adresse [le.goff.jerome@gmail.com](mailto:le.goff.jerome@gmail.com).



## Festival SPRING

La culture c'est partager des moments et des souvenirs communs.

Elle permet de développer les liens sociaux, l'enrichissement personnel, l'ouverture d'esprit, d'alimenter la réflexion et surtout de s'ouvrir au monde et donc aux autres. Pour toutes ces raisons, notre commune s'efforce de proposer une variété d'actions culturelles pour offrir une culture accessible au plus grand nombre, sur des principes d'éducation populaire, de découverte et d'éveil à la curiosité.

De cette curiosité peuvent naître la passion et une soif de découvertes.

Dans cet objectif nous proposons un large choix pour tout public, c'est ainsi que le dimanche 27 mars le Festival SPRING a fait une halte dans notre commune pour y proposer le spectacle *Cousmain* à 16h30.



©Métropole Rouen Normandie

Le spectacle SPRING est le festival des nouvelles formes de cirque en Normandie. Nous avons pu à cette occasion découvrir ce spectacle interprété par des apprentis de deuxième année à l'Académie Fratellini et bâti comme un grand jeu de construction.

Les deux jeunes artistes jouaient des équilibres en réinventant des techniques de cirque oubliées : jonglage de boîtes à cigares, acrobaties-mime et bien d'autres expérimentations circassiennes qui mettent à l'épreuve leur envie incompressible de jouer.



© L.d'Aboville

## Festiv'Halle

Depuis 2011 et la première édition de Festiv'halle pour fêter la rénovation de la grange du centre-bourg avec la création de la halle, le Festiv'halle n'a cessé de réunir les forces vives de notre commune.

Nous tendons chaque année à nous renouveler sur le thème et les groupes de musique tout en conservant nos jeux en bois et la convivialité.

Malheureusement une pandémie mondiale est passée par là nous empêchant de nous retrouver et de fêter la 10ème édition.

Nous avons proposé une alternative avec une édition hybride le 19 juin dernier, « en attendant Festiv'Halle 2022 », en vous proposant deux groupes de musique : une fanfare, Mona Lisa Klaxon, sous la halle et Short Lived sur le parking de la Pépinière. Notre volonté était de rester optimistes par rapport à la situation sanitaire et de proposer ces spectacles en toute sécurité sur deux lieux distants.

## Nous restons optimistes en travaillant actuellement sur notre 10ème édition.

Nous souhaitons vous proposer une formule améliorée de Festiv'halle avec des activités et animations tout au long de la journée du samedi 18 juin.

Ce sera l'occasion de se retrouver, d'échanger, de partager en laissant la routine de côté dans une ambiance festive où l'espace d'une journée nous laissons de côté nos tablettes, smartphones et autres ordinateurs pour le plaisir d'un réel moment d'échange.

Depuis 2011 et la création de cet événement communal, le succès a toujours été au rendez-vous grâce aux soutiens des associations, de l'épicerie, des bénévoles et des Roncherollais venus nombreux.

## Jeunesse

### Projet de mise en oeuvre du Service Périscolaire en avril : la Nature !



#### La nature n'a pas manqué d'inspirer le Service Périscolaire.

Les enfants ont construit des bonhommes avec elle (sur feuille et sur arbre), réalisé des pots de fleurs, des libellules. Ils ont également construit des carillons et des mini-serres. Leur imagination a été mise à profit avec l'élaboration d'une **grande fresque forestière**, une guirlande de fleurs et un tableau de fleurs.

Durant toute la période, les enfants ont été sollicités pour ramener des fleurs et feuilles de leur jardin afin de construire un **herbier**.

Ils ont également illustré les chansons du midi. Les petits, les connaissent par cœur !

**Les enfants ont été très heureux de pouvoir être réunis à nouveau, les grands s'occupant avec plaisir des plus jeunes.**







## Premiers résultats de la collecte et de la valorisation des déchets alimentaires au restaurant scolaire mise en place par la commune par l'intermédiaire de Terra Léo à la rentrée 2021

Une première synthèse globale en chiffres :

Commune de Roncherolles sur Vivier						
	Sept 21	Oct 21	Nov 21	Déc 21	Janv 22	total
Kg collectés	134	134	129	98	109	604
Nombre de repas servis	1356	1039	1001	798	1136	
Quantité gaspillée / litres	99	129	129	123	96	
Compensation moyenne journalière (kg) enfants	-21	+9	+9	+3	-24	

Ces 604 kg collectés à fin janvier 2022 donnent les équivalences suivantes en termes de ressources :

- Électrique : environ 97 kWh, soit 645 km en voiture électrique
- Thermique : environ 108 kWh, soit 54 douches (production d'eau chaude)
- Epandage : environ 540 kg de matière organique à valeurs agronomiques intéressantes épandues sur une surface d'environ 0.5 hectare
- Equivalence en CO<sup>2</sup> évités : 46 kg

Même si ces données équivalentes ne sont pas très élevées, gardons bien en mémoire que le plus important est de valoriser à son échelle et de réussir à réduire le gaspillage alimentaire !

## Visualiser des objets ou des détails invisibles pour leurs yeux, voilà ce que les enfants vont pouvoir découvrir à l'école et au périscolaire !

L'association Territoire de l'Unesco véhicule, sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, les valeurs de l'UNESCO autour de l'éducation, de la science et de la culture.

Bernard Jeanne, ancien maire de Roncherolles et Président de l'association, nous a proposé d'accompagner l'école élémentaire et le service périscolaire de la commune dans l'un de leurs projets pédagogiques et éducatifs.

Nous avons ainsi sollicité l'aide financière de l'association afin d'acquérir un microscope et une caméra oculaire qui permettront aux enfants de découvrir et d'observer le microcosme, de s'initier à l'éducation scientifique, de s'approprier de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences.



Les objectifs sont nombreux et variés : la découverte et la manipulation d'un microscope ; la création de projets autour des Sciences ; l'ouverture au questionnement et la recherche de réponses en groupe...

Merci donc à l'association Territoire de l'UNESCO et en avant pour la découverte du monde de l'infiniment petit !

## Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Chaque année une cascade de nouveautés arrive à la bibliothèque.

En 2021 environ 300 livres ont rejoint nos étagères : mangas, albums pour enfants, thrillers, prix littéraires et bien d'autres... Venez les découvrir !

Si vous ne trouvez pas votre bonheur un cahier de suggestions est à votre disposition.

Brigitte, Corinne, Delphine, Mathilde on rejoint l'équipe de bénévoles.

A nouvelles têtes, nouveaux projets : ateliers créatifs pour enfants (Noël, Halloween, Pâques), boîte à livres, papotages entre lecteurs...



**Et si vous choisissiez le futur nom de la bibliothèque ?** Les bénévoles vous proposent :

- le martin lecteur
- l'oiseau lyre
- l'hirondelle

Vous avez **jusqu'au 1er juin** pour voter via le lien : <https://forms.gle/aT2RagVejV-SnjP8y7> ou en scannant le QR Code ci-contre.

Une urne sera également à votre disposition à la bibliothèque.

Les résultats vous seront communiqués mi-juin.

A bientôt !



## Associations

### L'activité Arts du cirque reprend du service !



Après un début d'année en "stand by", l'activité Arts du cirque a repris le lundi 21 février grâce à la présence de Philippe. Les enfants à partir de 5 ans et jusqu'au niveau collège sont les bienvenus !

Tous les lundis soir à la Pépinière, de 17h à 18h30.

Pour plus de renseignements, contacter le Réveil Roncherollais au 06.60.27.68.82 ou par e-mail à [ade.nicq@gmail.com](mailto:ade.nicq@gmail.com). ■



Un vrai plaisir de se retrouver pour cette 17ème édition très ensoleillée.

Encore un grand merci à nos 60 bénévoles mobilisés pour accueillir 500 coureurs et marcheurs mais aussi nos partenaires, les services de la mairie, les communes voisines, sans oublier Suzette et Gilles des Ronches qui nous ont permis de terminer cette journée ensemble par un délicieux repas.

Une très belle réussite collective grâce à toute cette mobilisation.

Les participants ont manifesté leur grande satisfaction quant à l'organisation, la sympathie des bénévoles et le riz au lait au ravitaillement final. Chaque participant s'est vu remettre une bouteille de jus de pomme local. Et toujours dans un esprit éco-responsable avec labellisation COP21, et solidaire avec versement de 2€ par inscription à l'association Agro écologie France Sénégal (AFS) qui permet à des villageois sénégalais de retrouver une autosuffisance alimentaire.

Une aide pour l'Ukraine sera également versée.

L'équipe Jog'Nature, organisatrice de la Ronce.■

### Balade accompagnée : Goûter les plantes sauvages



Samedi 21 mai 2022, l'association Moutontond, la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier et l'association Plantes et Fruits Brayons vous proposent de partir à la découverte des plantes courantes de nos chemins en utilisant tous vos sens... notamment le goût.

**Rendez-vous le 21 mai à 14h à la Halle.**

**Fin de l'activité vers 18h.**

Programme : identification et collecte des plantes sauvages comestibles de Roncherolles. Préparation culinaire. Dégustation.

Les enfants sont les bienvenus, accompagnés.

- Prévoir une tenue d'extérieur.

- Apporter ses couverts pour la dégustation (le matériel de cuisine est fourni).

**Inscription obligatoire (gratuite)** auprès de la mairie au **02.35.59.09.59**, aux horaires d'ouvertures ou par e-mail à [communication@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:communication@mairie-roncherollesvivier.fr)

**Venez découvrir les plantes des bords des prés et leurs usages !**



Ce projet est soutenu par «Mon Petit Atelier de la COP 21» de la Métropole Rouen Normandie. Cette manifestation est inscrite dans le programme de la Fête de la Nature 2022.■

## État civil

### Une pensée pour...

Elie LAFITE, le 22 décembre 2021

Jean-Jacques DUHAZÉ, le 15 février 2022

Philippe VIEUXBLED, le 16 mars 2022

### Nos félicitations à...

Julien VIEUXBLED et Virginie LAMOTTE,  
le 20 novembre 2022

Florent BOISSIÈRE et Déborah GASTAUD,  
le 12 mars 2022

Augustine THOMAS et Yann LANGBOUR,  
le 02 avril 2022

### Bienvenue à...

Timéo GUILLAUME, né le 29 novembre 2021

Juliette BERTUCCHI, née le 18 février 2022

## Le saviez-vous ?

### Panneau Pocket

Vous n'avez pas encore cette application ?

Vous avez des difficultés pour l'installer sur  
votre téléphone ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie  
aux horaires d'ouverture pour une aide à l'installa-  
tion sur votre téléphone, afin de pouvoir  
recevoir les informations de la mairie.



 Mairie  
02.35.59.09.59

Agenda  
amené à être  
modifié selon les  
préconisations liées  
à la crise  
sanitaire

## Agenda

### Dimanche 1er mai 2022

#### Foire à tout

Organisée par le CFA,  
Salle La Pépinière.

### Dimanche 8 mai 2022

#### Cérémonie du 8 mai 1945

Au cimetière.

### Lundi 16 et 17 mai

#### Distribution des sacs de collecte

Halle de Roncherolles.

De 14h à 19h.

### Samedi 21 mai

#### Animation *Graines de graveurs*

Centre-bourg, de 14h à 16h30.

Organisée par le CMJ.

### Samedi 21 mai

#### Animation Cuisine des plantes sau- vages comestibles

Organisée par l'association Mou-  
tontond. Soutenu par "Mon P'tit  
Atelier de la COP21".

### Samedi 21 mai

#### Soirée Cabaret

Organisée par le CFA

Salle La Pépinière.

### Dimanche 12 juin

#### Elections législatives - 1er tour

En mairie

### Samedi 18 juin

#### Festiv'Halle

Centre-bourg.

### Dimanche 19 juin

#### Elections législatives - 2nd tour

En mairie.

### Jeudi 30 juin

#### Portes ouvertes de Pécole maternelle

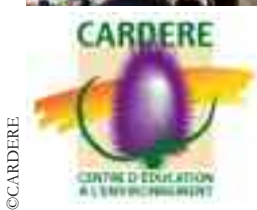
A Pécole, à 18h

### Samedi 2 juillet

#### Découverte botanique - Association CARDERE - Commission Environne- ment

Sentier de Roncherolles, horaires à  
confirmer

©Pexels



©CARDERE